



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,
le 12 avril 2018, à 20h15, en séance publique.

Affiché le 6 avril 2018

ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

0/ Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal du 20 février et du 13 mars 2018

1/ Budget principal de la commune : compte administratif 2017 (*annexes 1 et 2*)

2/ Budget principal de la commune : compte de gestion 2017 (*annexe 3*)

3/ Budget principal de la commune : affectation du résultat (*annexe 4*)

4/ Taux d'imposition 2018

5/ Budget principal de la commune : budget 2018 (*annexes 5, 6 et 7*)

6/ Bilan des cessions et des acquisitions

7/ Questions diverses

- Tirage au sort des Jurés d'Assises

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER